



INAUGURATION DES MARQUISES DE LA PLACE DE LA BILANGE

DOSSIER DE PRESSE

La Ville de Saumur poursuit son engagement en faveur de l'embellissement et de la modernisation de ses espaces publics avec la requalification de la place Bilange. L'inauguration des nouvelles marquises marque une étape clé de ce projet, conciliant préservation du patrimoine et dynamisation du cadre commercial.

Une requalification au service du patrimoine et de la modernisation

Depuis 2018, la Ville de Saumur mène un vaste projet de transformation des espaces publics de la place Bilange. Cette initiative vise à redonner une cohérence architecturale à cet espace central tout en préservant son identité patrimoniale.

Les anciennes arcades commerciales, installées dans les années 1980 et devenues inadaptées au cadre urbain rénové, ont été démolies pour permettre une recomposition plus harmonieuse du front commercial. En collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, la Ville a ainsi engagé la création de marquises modernes, apportant une nouvelle dynamique à cet espace.

Les travaux, débutés en mai 2024, se sont achevés en décembre de la même année, permettant aux commerçants et aux visiteurs de bénéficier d'un cadre plus esthétique et fonctionnel.

Objectifs et bénéfices attendus

- Embellir l'environnement urbain et harmoniser l'intégration des commerces dans le nouvel aménagement de la place.
- Offrir un meilleur confort aux commerçants et à leurs clients en les protégeant des intempéries.
- Dynamiser l'activité commerciale et renforcer l'attractivité de ce secteur clé du centre-ville.

Caractéristiques techniques

- Longueur : 28 mètres
- Largeur : 4,40 mètres
- Surface couverte : 126 m²
- Matériaux : Structure métallique et menuiserie vitrée

Budget et financement

- Montant total : 760 000 € HT

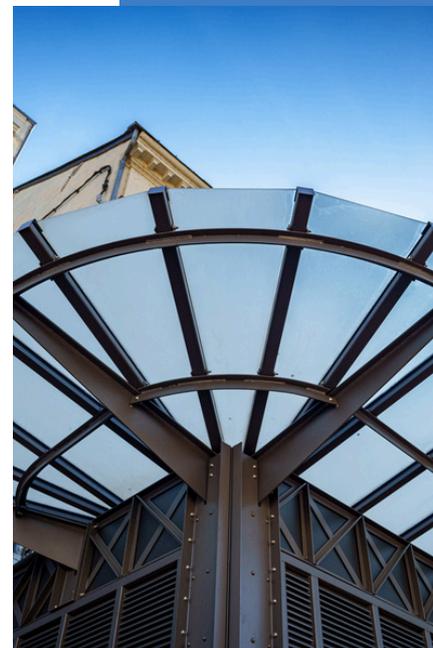
Études : 70 000 € HT

Travaux : 690 000 € HT

- Sources de financement :

Région Pays de la Loire (Action Cœur de Ville) : 200 000 €

Participation des propriétaires : 194 500 €



Montage juridique et engagement des propriétaires

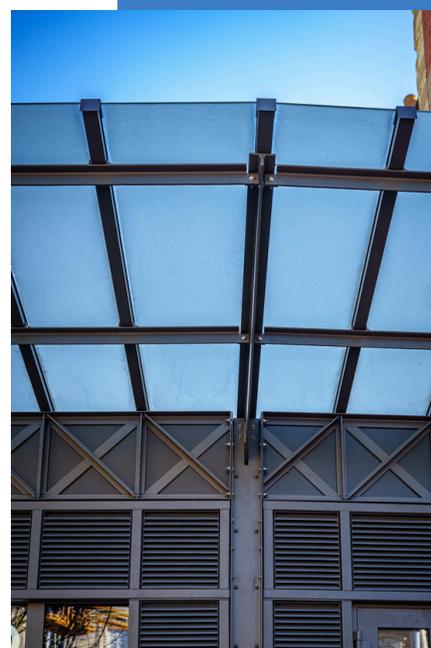
Ce projet repose sur un montage juridique spécifique, articulant domaine public et propriétés privées. La marquise, bien que réalisée sur l'espace public, constitue un élément structurant pour les commerces attenants.

Afin d'assurer un équilibre entre les intérêts des commerçants et ceux de la collectivité, un dispositif a été mis en place :

- **Une mise à disposition des marquises** : La Ville de Saumur assure la gestion et l'entretien de la structure durant une période de 15 ans.
- **Un loyer versé par les exploitants** : Les commerçants occupants contribuent financièrement à l'entretien et à l'amortissement de l'infrastructure à travers un loyer relatif à l'occupation du domaine public.
- **Un transfert de propriété à long terme** : À l'issue de cette période, la Ville cédera la marquise aux propriétaires des commerces, garantissant ainsi la pérennité de l'installation tout en intégrant progressivement cet élément architectural aux biens privés.

Les acteurs du projet

- **Maîtrise d'ouvrage** : Ville de Saumur
- **Maîtrise d'œuvre** : Cabinet d'architecture ATOME (Saumur)
- **Bureau d'études structure** : EVEN Structures
- **Bureau de contrôle et coordonnateur SPS** : SOCOTEC Construction
- **Entreprises en charge des travaux** :
 - Démolition et gros œuvre : RBTP
 - Structure métallique et serrurerie : AMCL
 - Couverture zinc et étanchéité : 3C Étanchéité
 - Menuiseries extérieures : Barbier
 - Plafond, isolation et peinture : AGTI
 - Désamiantage : Justeau



Contact presse Céline Marolleau
Ville de Saumur et Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
02 41 83 30 27 - relationspubliques@saumur.fr